



Toute
correspondance
est à adresser
impérativement à
la Direction

FFF – LPIFF DISTRICT DE FOOTBALL DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Barème de remboursement des frais de déplacement et d'équipement des Arbitres et Arbitres-Assistants opérant pour le compte du District de Football 93

A compter du 1^{er} juillet 2022

Indemnité de déplacement :		48,50 €
Indemnité d'équipement et de documentation :	U18 – U20 - Seniors	31,50 €
	U17 – U16	26,50 €
	U15 – U14	21,50 €
	Futsal seniors, U18, Fém.	16,50 €

DECOMPTE DES FRAIS

Nom de l'arbitre : Licence n° :

Compétition : Date :

Equipes :

Frais de déplacement :		48,50 €
Indemnité d'équipement :	 €
	TOTAL: €

Date et Signature :

District de Football de la Seine-Saint-Denis
Commission De District de l'Arbitrage (CDA)
65-75 Av Jean Mermoz – 93120 La Courneuve
☎ 01.48.19.89.40 – Fax : 01.48.79.05.48
<http://district93foot.fff.fr> - ✉ arbitrage@district93foot.fff.fr



Toute
correspondance
est à adresser
impérativement à
la Direction

FFF – LPIFF DISTRICT DE FOOTBALL DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Barème de remboursement des frais de déplacement et d'équipement des Arbitres et Arbitres-Assistants opérant pour le compte du District de Football 93

A compter du 1^{er} juillet 2022

Indemnité de déplacement :		48,50 €
Indemnité d'équipement et de documentation :	U18 – U20 – Seniors	31,50 €
	U17 – U16	26,50 €
	U15 – U14	21,50 €
	Futsal seniors, U18, Féminines	16,50€

DECOMPTE DES FRAIS

Nom de l'arbitre : Licence n° :

Compétition : Date :

Equipes :

Frais de déplacement :		48,50€
Indemnité d'équipement :	 €
	TOTAL: €

Date et Signature :

District de Football de la Seine-Saint-Denis
Commission De District de l'Arbitrage (CDA)
65-75 Av Jean Mermoz – 93120 La Courneuve
☎ 01.48.19.89.40 – Fax : 01.48.79.05.48
<http://district93foot.fff.fr> - ✉ arbitrage@district93foot.fff.fr